

Paris, le 21 juin 2017
CP101 - 2017

Le CNES signe deux contrats de développement Ariane 6 en faveur de la Guyane

À l'occasion du 52^{ème} Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris Le Bourget, le CNES a signé deux contrats de développement Ariane 6 portant sur le segment sol en Guyane.

Le programme Ariane 6 a été décidé lors de la Conférence ministérielle de l'ESA du 2 décembre 2014 pour développer un nouveau lanceur qui permette à l'Europe de rester Numéro 1 dans le domaine des services de lancement de satellites dans un contexte de concurrence mondiale de plus en plus rude. Ariane 6 a été conçu pour atteindre un coût d'exploitation plus faible qu'Ariane 5 et pour réaliser des missions plus diversifiées. Ariane 6 est un programme de l'ESA qui a confié le développement du segment sol en Guyane au CNES. La mise en œuvre d'Ariane 6 a été conçue pour simplifier les opérations, réduire leur durée et pour minimiser le nombre de bâtiments.

Ainsi, pour la première fois depuis l'origine des lanceurs Ariane, l'intégration du lanceur (sans la partie haute) se fera à l'horizontale dans un bâtiment appelé Bâtiment d'Assemblage Lanceur (BAL). Le lanceur sera ensuite transféré sur la Zone de Lancement grâce à système spécifique, puis mis à la verticale par le pont du portique mobile. Enfin le lanceur sera coiffé de la partie haute qui contient les satellites encapsulés dans la coiffe et transféré depuis le hall d'encapsulation grâce à un transporteur spécialement conçu.

Le CNES a signé avec la société suisse APCO Technologies, basée à Aigle en Suisse, le contrat de développement Edelweiss qui regroupe l'ensemble des systèmes mécaniques sol pour les opérations de transfert d'Ariane 6 en zone de lancement. Le savoir-faire d'APCO dans le développement de systèmes mécaniques complexes sera mis à profit pour fournir des systèmes fiables qui permettent de tenir les objectifs de réduction de coûts d'opérations.

Par ailleurs il a été décidé de remplacer les systèmes qui permettent de remplir Ariane 5 en hydrogène et oxygène liquides (plaques à clapets), par de nouveaux équipements plus simples et plus robustes, permettant d'assurer la déconnexion en temps positif, c'est-à-dire après le décollage du lanceur.

Le CNES a signé avec un groupement constitué de Latécoère Services (mandataire), Air Liquide et Cegelec Projets Espace et Caraïbes, le contrat de développement des interfaces cryotechniques entre le lanceur et le sol, ces systèmes complexes sur lesquels repose la disponibilité d'Ariane 6. Ces interfaces sont constituées de bras cryotechniques pour l'étage supérieur et de caissons pour l'étage inférieur permettant l'avitaillement en ergol d'Ariane 6.

Contacts

Pascale Bresson
Fabienne Lissak
Raphaël Sart
Secrétariat presse

Tél. 01 44 76 75 39
Tél. 01 44 76 78 37
Tél. 01 44 76 74 51
Tél. 01 44 76 76 88

pascale.bresson@cnes.fr
fabienne.lissak@cnes.fr
raphael.sart@cnes.fr
cnes-presse@cnes.fr